

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir : 0
Votants : 13

L'an deux mil dix huit
Le 26 avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET,
Maire
Date de la convocation 20 avril 2018

OBJET : SEDI – ENFOUISSEMENT ET SECURISATION CHEMIN DU VALET – OPERATION 18-002-512

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI, Pascale CHOTEL, Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Florence MANDON, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT, Sylvie SABATIER

ABSENTS : Benoist CHAMARAUD, Fabien ORCEL

Secrétaire de séance : Bruno BESANÇON

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande a été faite au Syndicat Energies de l'Isère–SEDI, pour la prolongation de l'enfouissement chemin du Valet en vue de la réalisation de la sécurisation piétonnière.

1. Travaux sur réseau de distribution publique d'électricité

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les Elus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants.

- | | |
|---|------------|
| - Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 127 512 € |
| - Le montant total des financements externes serait de : | 127 512 € |
| - Participation prévisionnelle : | 0 € |
| (Frais SEDI + contribution aux investissements) | |

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI ;

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération, à savoir :

- | | |
|---|------------|
| - Prix de revient prévisionnel : | 127 512 € |
| - Financements externes : | 127 512 € |
| - Participation prévisionnelle : | 0 € |
| (Frais SEDI + contribution aux investissements) | |

PREND ACTE de la participation aux frais de maitrise d'ouvrage du SEDI pour 0 €.

2. Travaux sur réseau France Télécom

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les Elus et l'opérateur France Télécom, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 25 410 €
- Le montant total des financements externes serait de : 0 €
- La participation aux frais du SEDI s'élève à : 1 210 €
- La contribution prévisionnelle aux investissements s'élèverait à environ : 24 200 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- Prendre acte de l'appel de contribution au frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI ;

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération, à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : 25 410 €
- Financements externes : 0 €
- **Participation prévisionnelle :** 25 410 €
(Frais SEDI + contribution aux investissements)

PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour : 1 210 €

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire